



DOSSIER

ÉLECTIONS

MOULINS ACTUS
3-13 ans :
un été fun à Moulin

MOULINS EN ACTIONS
Désherbage mécanique

**Département, Région,
votons les 20 et 27 juin !**

1^{er} comité d'éthique de la vidéo protection

Dans le cadre de la mise en place de la vidéo protection à Moulins, les élus municipaux ont voté la création d'un comité d'éthique, garant d'équilibre et d'indépendance. La première réunion du comité d'éthique a eu lieu le 23 avril dernier. Pour rappel, ce comité d'éthique composé du Maire, de 4 élus de la majorité, d'un élu d'opposition, de deux commerçants et de deux citoyens moulinois tirés au sort, a la charge de veiller à ce que le système de vidéo protection mis en place à Moulins ne porte pas atteinte aux libertés publiques et privées fondamentales. Il se réunit au moins une fois par an.



4 étudiants assurent l'accueil au centre de vaccination

Depuis le 29 avril dernier, 4 jeunes étudiants ont été recrutés pour faire face à l'afflux de personnes venant se faire vacciner à la salle des fêtes de Moulins. Rappelons que celle-ci est transformée en Centre de vaccination depuis janvier dernier pour les professionnels de santé libéraux de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Nord Allier. Tous les étudiants soulignent leur volonté d'engagement et de participation à l'effort national pour permettre au plus grand nombre de se vacciner contre la Covid-19. Leurs missions : accompagner, renseigner et répartir les flux.



Cérémonie d'hommage à Samuel Paty au lycée Banville

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et Pierre-André Périssol, maire de Moulins, ont participé le 6 mai dernier à une cérémonie d'hommage à Samuel Paty, le professeur d'histoire-géographie originaire de Moulins, assassiné le 16 octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine. Dans son ancien lycée Banville, une plaque gravée porte désormais son nom pour témoigner le soutien de la Nation à l'un de ses professeurs, lui qui avait l'école de la République chevillée au corps. Un lieu de mémoire sera mis en place à Moulins avec le baptême de la médiathèque communautaire à son nom.



Inauguration du pont de fer

Vous n'avez pas pu le manquer, il s'offre à vous pour la balade et une boucle autour de la rivière Allier... L'inauguration du pont de fer, restauré par Moulins Communauté, a eu lieu début mai 2021, malgré la pluie battante, en présence du Préfet de l'Allier Jean-François Treffel et des présidents de Région et de Département. « Désormais accessible aux piétons et cyclistes... il donnera lieu à de belles balades avec comme décor notre magnifique rivière Allier », a souligné le Maire et Président d'agglomération Pierre-André Périssol. Une façon de voir sous un autre jour notre belle ville de Moulins, appréciée par plus de 3000 personnes les week-ends !



Cérémonie du 8 mai



Comme chaque 8 mai, l'émotion est toujours intense à la pensée de toutes celles et tous ceux qui se sont battus pour libérer notre pays de la barbarie nazie.

Une cérémonie marquée par le recueillement et le toujours essentiel devoir de mémoire.

Réouverture des Jardins-Bas



Cadre idyllique pour la promenade et les spectacles de projection sur le château, les Jardins-Bas s'offrent une mise en beauté respectueuse de l'environnement. Bucoliques et redessinés, ils ont été retravaillés avec des espaces verts existants et de nombreuses plantations d'arbres et arbustes. « *Un système d'arrosage intégré au goutte à goutte permet une consommation d'eau limitée aux beaux jours*, précise Mathieu Geffray, adjoint au Développement durable et transition écologique. *Un grand bravo aux équipes des espaces verts pour le travail effectué sur ce site magique de Moulins !* »

Précarité menstruelle : changeons les règles !



Vendredi 28 mai se déroulait la journée mondiale de l'hygiène menstruelle. Si les règles sont naturelles, un tabou demeure encore à leur sujet. La peur et la gêne d'en parler entraînent chez les jeunes femmes des expériences parfois négatives.

« *Ce sujet est aussi une question d'accès aux protections hygiéniques pour les femmes les plus précaires*, précise Eugénie Leprince, conseillère déléguée municipale à égalité des droits et à la prévention. *Les ados n'ont pas toujours les moyens de se procurer les serviettes et tampons dont elles ont besoin et en quantité suffisante* ». Première à Moulins : un distributeur de serviettes hygiéniques est désormais gratuitement à disposition des jeunes filles du collège Emile-Guillaumin.



Gilles Dubois

Nouveau directeur du site Bosch-Moulins qui produit essentiellement des ABS-ESP automobiles, Gilles Dubois prend la suite de M. Wachendorff. Portrait d'un acteur essentiel de l'économie locale.



QUEL EST VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

J'ai une formation d'ingénieur en mécanique et productique. Je fais mes débuts professionnels chez Bosch France via le « Junior Managers Program », option production, en 1997. J'effectue mes premières armes dans les domaines techniques en tant que chef d'atelier de 250 employés, puis responsable méthodes, maintenance et sécurité/environnement.

Sans détailler le tout, j'ai une expérience en production, vente, qualité, direction de projet et direction d'usine, dans quatre divisions différentes du groupe Bosch, en France, en Allemagne, en Italie et sur des projets internationaux sur 4 continents ! Dernièrement directeur de l'usine de Brême en Allemagne, je suis désormais directeur de l'usine de Moulins.

QUELS SONT VOS OBJECTIFS POUR LE SITE MOULINOIS ?

Bosch Moulins est un site d'excellence reconnu au sein du groupe pour son rendement industriel élevé, son sens de l'innovation et son aptitude à relever tous les défis.

Mon objectif pour le site de Moulins est de renforcer encore ces compétences et de le rendre le partenaire fiable et durable du succès technique, commercial et économique de notre division.

POUVEZ-VOUS RAPPELER CE QUE PRODUIT L'ENTREPRISE BOSCH MOULINS ET COMBIEN ÊTES-VOUS A Y TRAVAILLER ?

Le site comprend actuellement 350 employés, tous types de contrats confondus.

Il peut produire (hors crise) plus de 5,6 millions de blocs ABS et ESP par an : produits sécuritaires de haute technicité par excellence, que nous utilisons tous les jours sur nos voitures par exemple.

De plus, Bosch Moulins est pilote pour l'usinage de corps en aluminium sur centres d'usinage monobroche pour toutes les autres usines de la division. Nous développons, construisons et mettons en service des machines spéciales notamment de contrôle visuel automatisé. Ce savoir reconnu au sein du groupe conduit à la vente vers nos usines sœurs en Allemagne et États-Unis, et d'autres usines nous ont déjà abordé.

Nos clients, constructeurs automobiles en France et en Europe, reconnaissent notre compétence et notre fiabilité. L'écoute du client et le respect de l'engagement pris font selon eux partie des valeurs fortes du site moulinois.



ABS ou ESP ?

Lancé et inventé par Bosch en 1995, l'ESP (Electronic Stability Program) ou système d'anti dérapage, est un équipement obligatoire pour toutes les voitures neuves depuis 2014. Cet « ange gardien » électronique permettrait d'éviter jusqu'à 80% des accidents dus à un dérapage sur la chaussée. L'ABS (anti blocage des roues) existe depuis 1978. Ce contrôle supplémentaire du véhicule en cas de freinage d'urgence, est lui obligatoire sur les équipements de série depuis 2004.

SOMMAIRE

02 RETOUR EN IMAGES

04 PORTRAIT

- Gilles Dubois

05 ÉDITO

06 MOULINS ACTUS

- Marché à la Madeleine : bilan du questionnaire
- L'été c'est fun à Moulins !

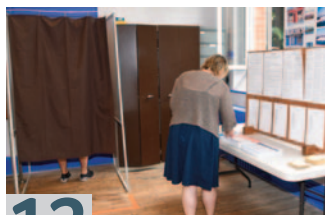
08 MOULINS EN ACTIONS

- Rénovation de l'éclairage avenue d'Orvilliers
- La police municipale agit pour votre sécurité
- Désherbage mécanique et arrosage maîtrisé

10 VOS ÉLUS ONT LA PAROLE

11 MOULINS MIEUX VIVRE ENSEMBLE

- Fortes chaleurs, attention à la canicule !



12 MOULINS LE DOSSIER

Département, Région, votons les 20 et 27 juin !

16 MOULINS SPORTS

- Nouveau souffle pour l'Académie Chorégraphique
- L'Ovive annonce sa réouverture !



17 MOULINS URBANISME

- Bientôt des Chartreux new-look !

20 MOULINS BOUGE

- Nouveaux commerçants

21 MOULINS EXPOS

- Sabatier sur les Cours
- Papiers, plumes & pinceaux
- Musée du Bâtiment : « les métiers, les outils, les matériaux »

22 NOS COUPS DE CŒUR

- Du côté de « la Média »
- Cinéma
- Faites du vélo
- Recette
- Carnet rose
- Numéros utiles



Pierre-André PÉRISSOL

Maire de Moulins
Président de Moulins Communauté

Du baume au cœur pour cette saison estivale

Depuis quelques semaines, la vie reprend tout doucement son cours, ce qui nous permet de pouvoir vous proposer des activités et des animations pour passer un superbe été à Moulins.

Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons accompagné tous ceux qui en avaient besoin : associations, entreprises, commerçants... etc. et plus dernièrement les restaurateurs pour la reprise de leurs activités. Nous serons toujours à vos côtés.

Dans le cadre de la réouverture des commerces et restaurants, nous avons décidé de mettre en place des mesures fortes pour faciliter cette réouverture, comme nous l'avons fait l'été dernier. Vous avez été nombreux à être présent au rendez-vous et nous vous en remercions.

Afin de se retrouver, de profiter pleinement de la saison estivale, nous vous proposons tout au long de l'été un ensemble d'animations et de concerts pour refaire battre le cœur de notre territoire. Des activités pour petits et grands seront mises en place à travers la ville. Cela sera l'occasion de se retrouver en famille, entre amis.

Aussi, les spectacles « Moulins entre en scène », portés par Moulins communauté, sont renouvelés pour cette année, à partir du 2 juillet. Pour cette nouvelle édition, Moulins entre en scène se pare de deux nouveaux spectacles projetés sur le théâtre et sur l'Hôtel de Ville de Moulins.

Nous pouvons être particulièrement fiers que les lumières brillent de nouveaux sur nos bâtiments. Nous avons la chance d'avoir un patrimoine magnifique et tout cela participera à donner vie à notre ville.

Nous avons également fait le choix de vous proposer concerts et spectacles gratuits, en plein air, afin d'égayer nos soirées et de profiter des terrasses et restaurants.

Ensemble, nous allons progressivement reprendre les activités qui font de Moulins une ville où il fait bon vivre.

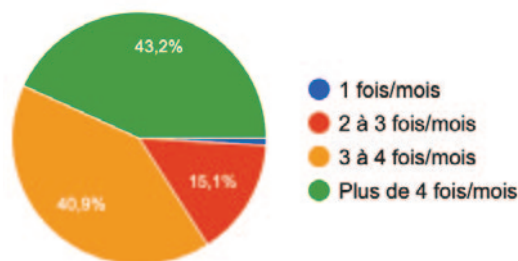


Marché à la Madeleine : bilan du questionnaire

Le mois dernier, la ville de Moulins consultait ses habitants du quartier de la Madeleine sur l'opportunité d'installer un marché de producteurs locaux rue Edmond-Bourges. Le point sur vos réponses et la première pierre de cette démocratie de proximité mise en place par les élus moulinois.

Tout d'abord, un grand merci aux Moulinois pour leur participation ! Avec 345 retours papiers et numériques confondus (sur les 800 foyers de la Madeleine), le retour quantitatif est une réussite. Voici ci-dessous les réponses et les statistiques à nos questions.

Concernant **vos habitudes de consommation**, voici la répartition de la fréquence de vos courses mensuelles :

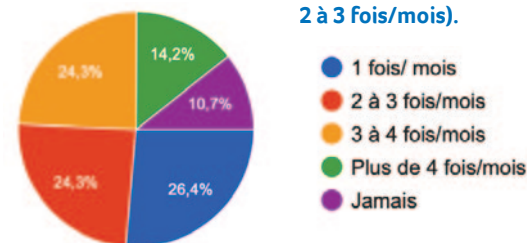


Géographiquement, vous vous ravitaillez prioritairement dans les quartiers suivants :

- 1/ La Madeleine
 - 2/ Centre-ville
 - 3/ Zone Nord
- Viennent ensuite la Zone commerciale Sud, l'îlot Thonier et les Chartreux.

Concernant **les lieux d'approvisionnement**, vous fréquentez plutôt les grandes surfaces (62,3%) et les petites et moyennes surfaces (57,7%). Néanmoins, et ce n'est pas incompatible, vous êtes déjà plus de 50% à fréquenter les marchés de producteurs.

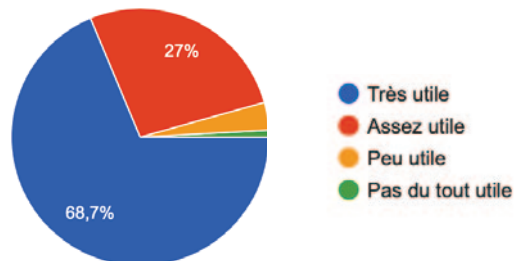
Vous vous rendez au marché au moins 1 à 3 fois/mois pour la majorité d'entre vous (26,4% 1 fois, 24,3% 2 à 3 fois/mois).



Le podium de vos marchés préférés est composé de :

- 1/ Marché du dimanche matin place d'Allier
- 2/ Marché du vendredi matin place d'Allier
- 3/ Marché des Halles le vendredi matin

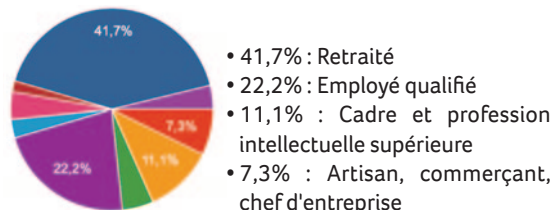
Vous trouvez très utile la mise en place d'un marché dans le quartier de la Madeleine (68,7%).



Les commerçants locaux que vous souhaitez valoriser sur ce nouveau marché sont, par ordre d'importance : **les maraîchers (89,9%), les producteurs de fruits (82,3%) et les fromagers (79,7%).**

QUELQUES INFORMATIONS SUR LE PUBLIC QUI A RÉPONDU À CE QUESTIONNAIRE :

- Vous êtes en majorité des femmes.
- Vous avez en majorité 60 ans et plus et êtes à la retraite.



- La plupart d'entre vous habitez Moulins depuis plus de 10 ans.

Merci à tous pour votre participation !

Le marché de la Madeleine doit être approuvé en Conseil municipal fin juin pour un démarrage cet été 2021. Rendez-vous ensuite rue Edmond-Bourges, les mercredis, de 16h à 19h (octobre à février) et de 16h à 20h (mars à septembre).

L'été c'est fun à Moulins !

L'accueil de loisirs municipal des Mounines propose des activités pour vos enfants de 3 à 13 ans, du 7 juillet au 1^{er} septembre 2021

LES MOUNINES 3-10 ANS

JUILLET 2021

« Des vacances sûres avec mes copains... »

Sport, culture et détente !

Les activités traditionnelles, qui rencontrent toujours un franc succès, seront toujours au menu : course d'orientation, ateliers de découverte de l'environnement naturel, marche nordique, grands jeux...



Il y aura aussi des sorties sur des sites naturels, dans des musées et autres lieux culturels. Nos petits Moulinois pourront aussi éveiller leurs âmes d'artistes avec divers ateliers d'arts plastiques, et des activités permettant de mettre en exergue la créativité de chaque enfant...

Le programme sera co-construit avec les enfants, selon les thématiques du mois :

- Du 7 au 9 juillet (3 jours) : « TOUS DEHORS »
- Du 12 au 16 juillet (Férial le 14/07) : « ET SI ON RÉVAIT ? »
- Du 19 au 23 juillet : « VIVE LE CIRQUE ! »
- Du 26 au 30 juillet : « ÉNIGMES ET AUTRES JEUX DE PISTES »

AOÛT 2021

« À la découverte... »

Sport, sciences, eau et patrimoine !

• Du 2 au 6 août : « À LA DÉCOUVERTE DES SPORTS »

Tournois sportifs, jeux olympiques, VTT, randonnées pédestres, sport urbain, accrobranche, jeux de ballon...

• Du 9 au 13 août : « À LA DÉCOUVERTE DES SCIENCES »

Enquête scientifique, construction de fusées à eau, réalisation d'expériences, visite des volcans d'Auvergne, visite de musées et parc à thème...

• Du 16 au 20 août : « À LA DÉCOUVERTE DE L'EAU »

Construction de bateaux, de circuits d'eau, découverte de la rivière Allier, grand jeu, visite de parc à thème, découverte de la faune ...

• Du 23 au 27 août : « À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE PATRIMOINE RÉGIONAL »



Visite de site naturel, randonnée autour des volcans d'Auvergne, visites de châteaux, de musées, expositions...

ESPACE PRÉ-ADOS 11-13 ANS

Il est temps de laisser place à la bonne humeur et aux petits plaisirs des vacances ! L'espace pré-ados rouvre ses portes durant la saison estivale 2021 avec un panel d'activités et sorties spécialement dédiés aux jeunes moulinois.

JUILLET : aventure & découvertes !

- > Découverte du monde animal et de sites naturels : Journée dans un parc animalier, photographies, équitation...
- > Aventures à sensation et évasion : rafting, randonnée, baignade, orientation et autres jeux à découvrir...

AOÛT : « Versus », en avant les contraires !

Ville ou campagne ? Jungle urbaine ou forêt ? Sur le thème des contraires, les jeunes pourront participer à ces animations :

- > Street art / Land art
- > Escalade en salle / en plein air
- > Course d'orientation / Escape game
- > Jeux traditionnels / Jeux vidéo



Des veillées et autres animations en soirée pourront également être organisées sur l'ensemble de l'été 2021.

Inscriptions : 04 70 48 51 60

Rénovation de l'éclairage avenue d'Orvilliers

Saviez-vous que l'éclairage public à Moulines représente 4484 points d'éclairage, 126 armoires et que 20% du parc est équipé de Leds ? La ville de Moulines entreprend des travaux avenue d'Orvilliers afin de poursuivre ce travail de rénovation.



Chaque année, un programme de renouvellement d'ampoules est réalisé (environ 120 ampoules). Depuis 2005, à chaque programme de rénovation, des ballasts électroniques sont mis en place ainsi que des modifications de puissance d'abonnement. Ils permettent l'abaissement de puissance d'environ 20% entre 22h et 6h pour les

1030 foyers actuellement équipés.

Entre 2005 et 2020, la consommation en énergie a ainsi pu baisser de 30%, tout en faisant face à l'augmentation de 10% de nombre de foyers (4484 actuellement).

Travaux avenue d'Orvilliers

L'éclairage existant compte 31 luminaires pour un total de 7750 watts. Le projet de rénovation prévoit d'abaisser l'avenue à 1887 watts. Une étude a été réalisée afin de définir la hauteur des mats ainsi que le nombre de leds par lanterne. La rénovation de l'avenue d'Orvilliers concerne 31 luminaires dont 23 candélabres. Coût

total : 138 000 €. Réalisation programmée entre juin et juillet 2021.

Commandes d'allumage plus précis

L'allumage des commandes d'éclairage était auparavant piloté par EDF. Afin de maîtriser la période d'allumage, un boîtier appelé Radiolite a été installé. Il s'adapte, tous les jours, aux heures de lever et de coucher du soleil. Environ 1h d'allumage peut être gagnée ; cela représente environ 8% d'allumage en moins par an. Le remplacement de 28 commandes en mars 2021 a été effectué en ce sens. L'intervention a eu lieu dans la totalité des 126 armoires moulinoises pour un coût de 28 350 €.

La police municipale agit pour votre sécurité

Constamment sur le terrain, l'action de la police municipale de Moulines permet de résoudre des affaires. Illustration avec un véhicule volé.

La police municipale de Moulines est équipée de P.D.A (Personnel Digital Assistant). A chaque verbalisation le P.D.A interroge le fichier national des véhicules volés. Cela permet à l'agent sur le terrain d'être informé immédiatement si le véhicule entre dans cette catégorie.



Après vérifications, il s'avère que le véhicule en question a été volé en 2019 à un professionnel garagiste par un individu qui a réglé avec un chéquier dérobé auparavant à un autre professionnel.

Une illustration concrète qui souligne que toutes les vérifications (assurances, stationnements, etc.) effectuées par les agents de police municipale sont importantes !



ÇA ROULE POUR LES POLICIERS MUNICIPAUX !

La police municipale de Moulines complète son matériel opérationnel d'intervention avec l'achat de 3 vélos tous terrains (VTT). Le vélo est un mode de déplacement particulièrement adapté à Moulines et au milieu urbain. Silencieux, discret, peu coûteux, le vélo permet néanmoins une présence et des déplacements rapides. Un outil supplémentaire pour faciliter les contacts avec la population moulinoise et désamorcer les conflits. Un mode de déplacement et d'intervention adapté aussi bien en centre-ville que sur les berges de l'Allier ou le pont de fer par exemple.

Désherbage mécanique et arrosage maîtrisé

Depuis 2017, la loi Labbé interdit aux collectivités l'usage de produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts et de la voirie. Cette interdiction s'est étendue en 2019 aux particuliers.

En 2022, une nouvelle extension de l'interdiction concernera tous les lieux de vie, excepté les terrains de sport de haut niveau, donc les cimetières, jusque-là épargnés pour des raisons d'acceptabilité sociale.



Arrêt du désherbage chimique

Dès cette année, la ville de Moulins arrête d'utiliser des produits phyto pour le désherbage. L'utilisation de méthodes alternatives est privilégié :

- Désherbeur mécanique avec largeur de travail de 1,4 m attelé à un tracteur pour les grandes allées
- Désherbeur mécanique compact à conducteur marchand, pour petites allées et intertombes (largeur de travail 70 cm)
- Désherbage à air chaud pulsé, avec largeur de travail de 40 cm, pour les petites allées et intertombes

« Il faut changer nos habitudes, cela nécessite une vigilance accrue et une adaptabilité par rapport à la présence d'herbe sur le domaine public », précise Dominique Legrand, adjointe au Maire en charge des travaux, du cadre de vie et de la propreté. « L'objectif est de continuer à entretenir notre ville, tout en préservant les sols et notre santé. Il faut parfois accepter quelques « mauvaises herbes », jugées disgracieuses, elles ne sont que temporaires ».

Arrosage sans perte d'eau

Un essai est actuellement mené au jardin de la gare pour arrosage des jeunes arbres plantés cette année. Des sacs de 55L sont mis au pied des arbres et diffusent en 14h de l'eau qui a le temps de s'infiltrer lentement dans le sol.

Le service espace vert municipal espère ainsi un arrosage efficace sans perte d'eau, pour un ancrage optimal des jeunes arbres au cours des trois premières années suivant leur plantation. « Toutes les initiatives en matière de réduction et d'optimisation des ressources, ici l'eau, sont une bonne chose », ajoute Mathieu Geffray, adjoint au Maire en charge du développement durable et de la transition écologique.



OPPOSITIONS

ET SI LES VIRUS S'INSTALLENT DURABLEMENT ?

Le PDG de Pfizer vient d'annoncer qu'une troisième dose de vaccin sera probablement nécessaire pour renforcer encore les défenses immunitaires. Les responsables du programme de vaccination allemand se préparent à administrer cette troisième dose dès l'automne aux personnes les plus vulnérables. L'OMS invite ses membres à préparer "une prochaine pandémie".

Que signifie tout cela ? Tout simplement qu'il faudra nous habituer à vivre avec les multiples variants du Covid et peut-être faire entrer la vaccination de masse dans nos habitudes. Ce que nous vivons comme une situation exceptionnelle peut se prolonger encore de longs mois, ou resurgir après une période de calme. Ne soyons pas alarmiste, mais soyons prévoyants.

Il appartient aux gouvernements de favoriser la recherche scientifique et d'organiser la bonne distribution des doses de vaccin. Mais localement, nous devons également prévoir la logistique vaccinale. Les professionnels de santé ont créé une CPTS qui vaccine en ce moment avec efficacité à la salle des fêtes de Moulins.

Mais cette salle des fêtes devra bien un jour retrouver sa vocation première, surtout si l'arrivée régulière des vaccins et des rappels permettent de retrouver une "vie normale". Pourtant, si les prévisions de l'OMS sont justes, nous aurons tout de même besoin d'un lieu de vaccination de masse. Et pourquoi pas dans les bâtiments du projet "Santé, Villes, Hôpital" en face de l'hôpital de Moulins ? Ceci nous paraîtrait plus conforme à sa vocation que des surfaces commerciales.

Nous devons y réfléchir, en discuter, en débattre... sur notre page FB, à notre local rue Bréchimbault ou à la terrasse d'un café !

Liste Pour Moulins : Régine Batillat, Annie Charmant, Dominique Darnet, Damien Jacquet, Stefan Lunte

UN AN !...

Il y a maintenant une année que le nouveau conseil municipal est installé. Les conseillers de « **Moulins Ma Cité** » se sont engagés résolument pour porter une **autre vision politique** de l'avenir de notre ville grâce à des citoyens, des associations autour de projets cohérents et réfléchis,

pour mettre en avant leurs propositions,

pour argumenter sur la politique décidée par M. Périssol et être présents dans les décisions prises pour le bien des Mouloinois.

Même si l'on peut déplorer l'importance particulière de l'abstention à Moulins et la difficulté de mieux faire connaître nos idées, force est de constater que les valeurs que nous avons portées, l'écologie, la solidarité et la démocratie, restent plus que jamais d'actualité :

- **rechercher l'union la plus large autour d'idées fondatrices** et de programmes concertés et partagés ;
- **porter les valeurs d'une écologie orientée vers le mieux vivre quotidien** des habitants et les conditions de vie des générations futures ;
- **inscrire dans ce cadre, la recherche d'une vraie justice sociale** et de **l'épanouissement individuel** de chaque citoyen.

Si nous croyons en ces valeurs pour les porter sans relâche au sein du conseil municipal de Moulins et de « Moulins Communauté », c'est parce que dans beaucoup de villes et communes de France, ces choix ont été largement validés par les électeurs.

Notre détermination à soutenir ces idées dans le cadre d'une large union reste notre fil conducteur dans toutes les occasions où nous aurons l'opportunité de les défendre.

Liste Moulins, Ma Cité : Yannick Monnet, Emilie Robert, Roland Fleury

MAJORITÉ
AVEC PIERRE-ANDRÉ PÉRISSE

LE PONT DE FER – CE NOUVEAU COIN DE BALADE INCONTOURNABLE

En mai dernier, nous avons inauguré ce magnifique pont de fer en présence de Jean-François TREFFEL, Préfet de l'Allier, de Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de Claude Riboulet, Président du Département de l'Allier.

C'est une grande fierté pour la ville de Moulins de voir s'achever ces travaux menés par Moulins communauté. La réhabilitation de ce pont historique est un projet que nous portons depuis plusieurs années et c'est une véritable réussite lorsque l'on voit les Mouloinois, les habitants de l'agglomération et les touristes se l'approprier.

Nous sommes fiers que se concrétise ce projet qui permet de profiter de notre belle rivière et de ses richesses. Ce pont sera, avec nos berges, un lieu de promenade, de détente et de loisir pour l'ensemble des personnes qui souhaitent venir profiter de notre patrimoine naturel et historique.

Ce projet est à la fois novateur et original pour notre territoire, puisqu'il vise à dynamiser notre territoire tout en améliorant le cadre de vie. Avec le deuxième pont qui est en train d'émerger, Moulins offrira une boucle de trois ponts qui permettront de relier les deux rives tout en favorisant l'accès aux modes de transports doux.

La ville de Moulins remercie chaleureusement Moulins communauté et les différents acteurs financiers pour leur soutien et leur collaboration. Le pont de fer est la preuve que lorsque les collectivités travaillent ensemble, les projets avancent.

Nous adressons également nos vifs remerciements aux deux entreprises locales (CEME et CMB) et à l'ensemble des femmes et des hommes qui ont travaillé pour donner vie à ce projet.

Vous souhaitant à toutes et à tous plein de belles photos souvenirs sur ce nouvel ouvrage !

Fortes chaleurs : attention à la canicule !

L'été arrive et peut être cette année encore de fortes chaleurs...

Voici quelques conseils pratiques pour endurer ces chaudes journées sans encombre.



Dans un souci de prévention des risques liés à la canicule pour les populations fragiles et conformément au plan national et départemental mis en place par l'État, la municipalité de Moulins vous invite à suivre quelques simples conseils.

Personnes âgées, femmes enceintes, enfants, mais aussi personnes travaillant en extérieur, malades ou fragiles... Dans la mesure du possible, suivez toutes et tous ces recommandations durant une canicule :

- Portez des vêtements légers et amples ; couvrez-vous la tête et celles de vos enfants.
- Buvez plus que d'habitude (au minimum 1L d'eau) ; évitez l'alcool.
- Mangez des aliments riches en eau (pastèques, fruits pressés, yaourts...).

- Ralentissez vos activités, faites des pauses. Évitez le sport entre 10h et 17h.
- Évitez de vous exposer au soleil : sortez avant 10h et après 17h.
- N'ouvrez pas les fenêtres et volets la journée.
- Évitez les repas trop copieux.
- Ne restez pas isolé(s).

Afin de recenser les personnes âgées, fragiles ou isolées, une fiche de repérage peut être retirée au Pôle senior, si vous désirez être inscrit(e) sur une liste permettant de vous faire connaître en cas de mise en place par la Préfecture du plan d'alerte canicule.

Les services municipaux
restent à votre disposition,
n'hésitez pas à les contacter :
Pôle Seniors à SESAME



INSCRIPTIONS AU DÉJEUNER MUNICIPAL

Le déjeuner municipal offert aux Moulinoises et Moulinois de 60 ans et plus n'ayant pu avoir lieu comme traditionnellement début mars, il est reporté le 26 septembre 2021. **Les inscriptions auront lieu à partir du 21 juin.** Renseignements et inscriptions : 04 70 48 51 78 ou à SESAME, 1/3 rue Berthelot.



CONFÉRENCES GRATUITES

Le pôle seniors de Moulins vous propose également de vous retrouver pour partager un temps d'échanges et d'informations autour de deux thèmes :

- « Des Mots sur les Maux » : conférence animée par Maryline ESTIVALET-ALBERO, sophrologue, **le vendredi 11 juin à 14h30**, préau de la Maison du temps libre.
- « Élaboration de votre programme diététique » : Thierry BEAUFILS, diététicien, vous propose de venir à cette première rencontre le **jeudi 24 juin à 14h30**, préau de la Maison du temps libre, afin de préparer avec vous la mise en place de son futur atelier.

Renseignement complémentaire
et inscriptions :
04 70 48 51 78



Département, Région, VOTONS LES 20 ET 27 JUIN !

Prévues initialement en mars 2021, les élections départementales et régionales ont été reportées fin juin en raison de la pandémie de Covid-19. L'État a prévu un protocole sanitaire afin de garantir le respect des gestes barrières dans les bureaux de vote. Tour d'horizon dans ce dossier des compétences des deux instances ainsi que des modalités de scrutin.

Ce qu'il faut savoir avant de vous rendre aux urnes

Quand voter ?

1^{er} tour : dimanche 20 juin 2021
2^{ème} tour : dimanche 27 juin 2021

Pour élire qui ?

38 élus départementaux, répartis en 19 binômes dans les 19 cantons de l'Allier
204 conseillers régionaux pour 7 ans, jusqu'en 2028

A noter : cette année les élections départementales et régionales sont organisées le même jour. **Chaque électeur va donc voter deux fois !**

Qui peut voter ?

Pour voter, il faut avoir la nationalité française, être âgé de 18 ans, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur une liste électorale.

Quel mode de scrutin ?

Au Département

Les électeurs votent pour un binôme. Au 1^{er} tour, s'il obtient plus de 50% des voix, représentant plus de 25% des électeurs inscrits, il est directement élu pour siéger au Conseil départemental. Si le binôme n'obtient pas 50% des voix, il peut participer au second tour à condition d'avoir obtenu 12,5% des inscrits ou être arrivé dans les deux premiers en nombre de voix. Tous les binômes élus dans les 19 cantons de l'Allier siègent au Conseil départemental. Les conseillères et conseillers élisent une présidente ou un président pour diriger le Département jusqu'en mars 2028.

A la Région

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste à 2 tours, sans adjonction ni suppression de nom et sans modification de l'ordre de présentation. L'élection est acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour. Toutes les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés sont présentes au second tour. Ces listes peuvent inclure, par fusion, des candidats de listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages.

Vous ne pouvez pas aller voter ?

Les procurations sont facilitées. Un même électeur peut se voir confier deux procurations, contre une seule habituellement. La procuration est établie soit pour un scrutin déterminé, soit pour une durée donnée dans la limite de un an. En théorie, la procuration peut être établie jusqu'au jour du vote. En pratique, mieux vaut s'y prendre le plus tôt possible pour tenir compte des délais de traitement administratif.

Pour en savoir + : maprocuration.gouv.fr

Quelles missions ? Quelles compétences ?

Du début à la fin de journée, le Département et la Région vous accompagne au quotidien. Ils sont aussi deux partenaires incontournables pour les autres collectivités territoriales, les entreprises et les institutions du territoire, comme pour l'ensemble des habitants. Tour d'horizon des domaines de compétences principales et partagées.



DÉPARTEMENT DE L'ALLIER



• SOLIDARITÉS HUMAINES

Plus de la moitié du budget du département est consacré aux solidarités. **Actions sociales, soutien aux personnes handicapées** et/ou âgées dépendantes... le département finance des aides pour la Prestation de compensation du handicap (PCH) et l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA). Il est présent auprès des personnes en difficulté d'**insertion professionnelle** et accompagne le retour vers l'emploi avec le Revenu de solidarité active (RSA). Les enfants et familles ne sont pas oubliés puisque le Département assure la **protection de l'enfance** et attribue les agréments aux assistantes maternelles.

• DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le Département finance les aménagements **des centres-villes et centres-bourgs**. En parallèle, il participe au déploiement du haut débit et de la téléphonie mobile ainsi qu'aux nouveaux usages numériques. Par ailleurs, le Département assure la **promotion de l'Allier** avec l'Agence d'attractivité du Bourbonnais et le Comité département du tourisme.

• ROUTES

Le Département aménage et entretient les **5 284 km de réseau routier** afin d'assurer la sécurité des usagers de la route. En parallèle, il peut conduire directement ou financer des actions de sensibilisation à la sécurité routière.

• PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Département cofinance l'Agence régionale Auvergne Entreprise. Il dispose également de subventions spécifiques à l'immobilier pour les entrepreneurs et pour encourager les chefs d'entreprises à venir s'installer. Il favorise la création de zones d'activités « Prêtes à l'emploi ».

• ENVIRONNEMENT

Le Département encourage la transition énergétique au travers de nombreux dispositifs. Il agit pour la promotion de l'agriculture et des circuits courts. Il gère et protège sur le terrain **14 Espaces naturels sensibles (ENS)**, valorise les itinéraires de randonnées, les voies vertes et les véloroutes. Avec le Bureau départemental de la qualité de l'eau, il veille sur l'une des ressources les plus précieuses.

• COLLÈGES

Le Département entretient **35 collèges publics** de l'Allier. Il porte des bourses diverses, l'informatisation, les équipements numériques, des aides aux actions pédagogiques, le transport des élèves handicapés, les restaurants scolaires, la lutte contre le gaspillage alimentaire...

• PATRIMOINE

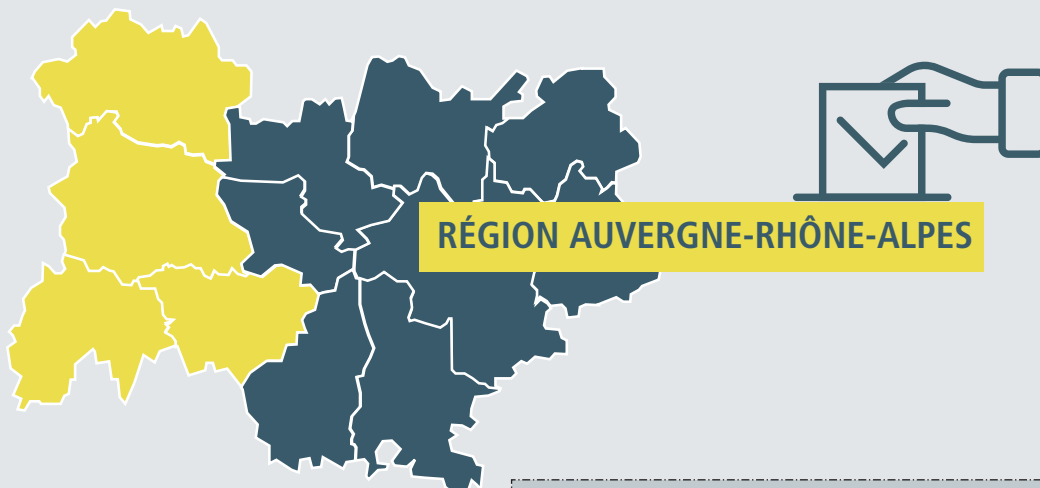
Lumières sur le Bourbonnais, subventions pour la réhabilitation du patrimoine bâti et rural, archives départementales, bibliothèque qui alimente les médiathèques du territoire, le Département valorise son patrimoine.

• SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Le Département est le principal financeur du **Service d'incendie et de secours (Sdis)** à hauteur de 16,5 millions d'euros. 220 sapeurs-pompiers professionnels et 1700 sapeurs-pompiers volontaires sont répartis dans 64 centres de secours.

• CULTURE ET SPORT

Le Département soutient **les actions culturelles et l'art vivant**. Il gère également plusieurs musées (mab, mij, Mal-Coiffée, Maison Mantin) et le parc de paléontologie à Gannat. Côté sports, il aide les clubs et sportifs de haut niveau et développe les sports de pleine nature.



COMPÉTENCES PRINCIPALES

• MOBILITÉ ET TRANSPORTS

1300 TER et 500 lignes régulières par autocars pour les scolaires

Les Régions sont autorités organisatrices de transport de plein exercice : gestion des ports et des aéroports, des trains express régionaux (TER), des transports routiers interurbains et scolaires, de la voirie, des gares publiques routières...

• ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR

320 000 lycéens scolarisés dans 576 lycées ; 6800 agents de la Région entretiennent les locaux et préparent 27 millions de repas/an

Les Régions s'occupent de la construction, de l'entretien et du fonctionnement des lycées, en lien avec les académies, services déconcentrés de l'Éducation nationale.

• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INNOVATION

692 000 entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes ; 2^{ème} PIB français après l'Île-de-France

Les Régions sont en charge de la coordination de toutes les actions en faveur de l'économie et de l'animation : pôle de compétitivité, aides au tissu économique, soutien à l'internationalisation, aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises. Elles définissent aussi les orientations en matière d'attractivité du territoire et de développement de l'économie solidaire.



COMPÉTENCES PARTAGÉES

• JEUNESSE

30 % de la population a moins de 24 ans.

• SPORT, CULTURE, VIE ASSOCIATIVE

Sport de haut niveau, grands événements sportifs, festivals, spectacles vivants, livres, cinéma...

• AGRICULTURE, VITICULTURE

3,1 millions d'hectares de surface agricole utile.

• SANTÉ

Formation professionnelle dans le paramédical ; représentants dans les agences de santé ; actions d'information et prévention comme dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19.

• FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET ALTERNANCE

57 000 apprentis, 24 000 élèves en formation sanitaire et sociale

L'ensemble de la compétence formation revient aux Régions, véritables autorités organisatrices pour la formation professionnelle, l'insertion des jeunes en difficulté, la formation des demandeurs d'emploi, la gestion de l'apprentissage et l'alternance, les formations sanitaires et sociales...

• AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Aménagement de bourgs ; équipements culturels et associatifs, infrastructures sportives, structures enfance jeunesse

• GESTION DES PROGRAMMES EUROPÉENS, AGRICULTURE

La Région est autorité de gestion des fonds européens (Feder, Feader, une partie du FSE, Leader, Alcotra...).

Changements de bureaux de vote à Moulins

Pour faire face aux règles de distanciation et de sécurité sanitaire lors des votes du 20 et 27 juin, les bureaux 2, 3, 5, 8, 12, 14, 15, 16, 18 et 19 sont délocalisés pour la sécurité de tous. Un courrier a été adressé à tous les électeurs concernés. Pour rappel donc, voici la liste complète des bureaux de vote de Moulins.

CANTON MOULINS 1

Bureau 2 : Gymnase Collège Charles-Péguy, 2 rue Pape-Carpantier

Bureau 3 : Gymnase Collège Charles-Péguy, 2 rue Pape-Carpantier

Bureau 4 : École mixte Jean-Moulin, 25 rue Louis-Blanc

Bureau 5 : Espace Villars, rue du Pont Chinard

Bureau 6 : Groupe scolaire des Gâteaux (maternelle), 50 av. Général de Gaulle

Bureau 7 : Salle des Chartreux, 16 rue des Chartreux

Bureau 8 : Espace Villars, rue du Pont Chinard

Bureau 10 : SESAME, 1/3 rue Berthelot

Bureau 11 : École primaire François-Truffaut, 23 rue des Grèves

Bureau 17 : Collège Charles-Péguy, 2 rue Pape Carpentier

CANTON MOULINS 2

Bureau 1 : Hôtel de ville de Moulins

Bureau 9 : SESAME, 1/3 rue Berthelot

Bureau 12 : Centre Scolaire Saint-Benoît, 2 rue Delorme

Bureau 13 : École Maternelle Les Coquelicots, 57 rue Henri Barbusse

Bureau 14 : Centre Scolaire Saint-Benoît, 2 rue Delorme

Bureau 15 : Gymnase, salle des sports des Champins, Impasse Dieudonné Costes

Bureau 16 : Gymnase, salle des sports des Champins, Impasse Dieudonné Costes

Bureau 18 : École Maternelle Les Coquelicots, 57 rue Henri Barbusse

Bureau 19 : Gymnase, salle des sports des Champins, Impasse Dieudonné Costes

Bureau 20 : Hôtel de ville, salle des Commissions



VENEZ VOTER EN BUS !

Pour répondre au mieux aux besoins de chacun, le réseau Aléo propose un service de transport à la demande (TAD) pour les élections les 20 et 27 juin 2021. Ce service est dit « à la demande » car il nécessite une réservation pour voyager.

COMMENT ?

- Pour le 20 juin, inscriptions du 9 au 17 juin,
- Pour le 27 juin, inscriptions du 21 au 24 juin,

En appelant le **04 70 47 78 46**, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h ou par mail contact.moulins-bus@keolis.com

POUR QUI ?

Pour toutes les personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer le jour du vote (sans condition).

QUEL TARIF ?

Gratuit !

Nouveau souffle pour l'Académie Chorégraphique

Ouverte en 1956 par Thérèse Montgilbert et ensuite reprise par sa fille Florence, l'école de danse a aujourd'hui trouvé une nouvelle direction. Les deux jeunes moulinoises Clara Belin et Marie Garnier assureront désormais cette responsabilité. L'Académie Chorégraphique de Moulines (ACM) est devenue une véritable institution, et Clara et Marie ne manquent pas d'ambition : le premier objectif sera de lui donner un nouveau souffle en apportant des idées inédites.

Pour commencer, l'ACM innove avec le concept du « cours Open », déjà adopté dans les grandes villes : nul besoin d'inscription à l'année, c'est un cours à

l'unité. Par ailleurs, l'école dispensera dès cet été, en plus du classique, des disciplines qui ne sont pas encore proposées à Moulines comme le lyrical jazz, le commercial jazz ou encore le balletyoga. Et pour les autres styles de danse, ils seront à découvrir lors des différents stages.

D'autres projets sont à venir... Plus d'informations, sur Instagram ([academiechoregraphique.moulines](https://www.instagram.com/academiechoregraphique.moulines)) et Facebook. Cours tout l'été. Cours d'essai gratuit. Inscriptions ouvertes dès à présent au 06 72 83 30 19 ou 06 29 44 11 10, ou par mail academiechoregraphique.moulines@gmail.com.



L'Ovive annonce sa réouverture !

Le centre aqualudique de Moulines Communauté va pouvoir accueillir du public après plusieurs mois de fermeture. L'occasion de redécouvrir le plaisir de nager mais surtout d'utiliser les nouveaux aménagements...

UN CALENDRIER ET DES JAUGES À RESPECTER

A partir du mercredi 9 juin, l'Ovive accueille du public uniquement dans son bassin intérieur, sans inscription, mais dans la limite de 225 personnes, aux horaires habituels : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 14h et de 16h30 à 19h30, mercredi de 9h à 14h et de 16h30 à 19h30, samedi de 10h à 18h30, dimanche de 10h à 13h30.

Les leçons de natation pour les mineurs ont déjà repris depuis le 19 mai (les majeurs seront concernés à partir du 9 juin uniquement). Rendez-vous obligatoire avec un maître-nageur au 04 70 34 04 05.

Les cours ont lieu au choix les soirs après 17h, le mercredi et/ou samedi matin, pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi (matin et/ou après 17h).

Les leçons de natation sont facturées 120 euros les 10 cours ou 14 € à l'unité (prévoir également de régler l'entrée de la piscine).

L'espace bien-être avec SPA et hammam, qui a été entièrement réaménagé, sera limité quant à lui à l'accueil d'une toute petite jauge, à partir du 9 juin également. Ainsi, des créneaux d'une heure et demie seront proposés au public et accessibles sur réservation préalable uniquement au 04 70 34 04 05.

A partir du samedi 19 juin, le centre aqualudique l'Ovive pourra également accueillir du public en extérieur, dans la limite de 575 personnes, le week-end et certains soirs en fonction du personnel disponible.



Le public pourra profiter pleinement du tout nouveau toboggan géant récemment installé et source indéniable de sensations fortes avec ses 55 mètres de long, sa pente à 12 % et ses 6 mètres de haut ! A l'extérieur, petits et grands découvriront une toute nouvelle pataugeoire, un toboggan « pentaglisse » d'une vingtaine de mètres, des nouveaux jeux d'eau et une plage complètement réaménagée.

Enfin, retenez bien la date du samedi 3 juillet qui marquera l'ouverture officielle du centre aqualudique l'Ovive ! Au programme de cette journée exceptionnelle : des démonstrations sportives, des animations aquatiques pour tous les âges, des défis et des cadeaux pour débiter les vacances d'été 2021.

Centre aqualudique L'Ovive,
rue Felix-Mathé,
04 70 34 04 05
Tarifs et horaires sur agglo-moulines.fr

Bientôt des Chartreux new-look !

Le Projet Urbain Régional (PUR) des Chartreux « Horizons 2022 » est une opération d'urbanisme qui va revaloriser le quartier et requalifier l'entrée de ville. Moulins Communauté et Évoléa ont la volonté d'améliorer le cadre de vie, de renforcer l'attractivité de ce quartier, de l'ouvrir sur l'agglomération tout en conservant son identité.

Le PUR Chartreux comprend 3 grandes phases :

1 Déconstruction



La déconstruction des 80 logements des tours A1 et A2 a nécessité le relogement de 56 familles. Elle a commencé l'été dernier par un désamiantage suivi par l'arrivée de la pince hydraulique pour déconstruire les tours. Cette déconstruction a été faite par « grignotage » afin de valoriser les matériaux en les recyclant dans les plateformes des nouveaux espaces aménagés. Près de 8 000 tonnes de bétons récupérables ont ainsi été concassés.

110 garages ont été déconstruits en novembre 2020. Des solutions ont été proposées à chaque locataire de garage, notamment un stationnement dans le parking du centre commercial, rénové et sécurisé pour l'occasion.

2 Réhabilitation

La réhabilitation porte sur tous les bâtiments (7 bâtiments soit 319



logements). Le démarrage des travaux est prévu lors du 2^{ème} trimestre 2021 par la tour A3.

La plus grande intervention consiste à traiter l'enveloppe des bâtiments. Les travaux concernent tous les corps d'état, du gros-œuvre à l'électricité en passant par les menuiseries extérieures. Il s'agit d'une réhabilitation importante, non seulement thermique mais aussi de confort d'usage avec la réfection des parties communes et des caves.

Une image moderne et dynamique a été choisie à cet ensemble d'immeubles. Un seul code couleur permettra de faire le lien et d'affirmer l'appartenance au même quartier.

Ascenseurs

La réhabilitation comprend l'installation de 18 ascenseurs qui desserviront les communs en demi-palier. Avec leurs entrées déportées et leurs escaliers situés à l'intérieur du bâti, les bâtiments B2 et B3 ne peuvent bénéficier d'ascenseurs.

3 Construction

Quatre constructions neuves d'habitat semi-collectif (type 2, 3 et 4) avec au rez-de-chaussée, des locaux associatifs, la loge gardien d'Évoléa et une structure accueillant des professionnels de santé, seront construites à l'emplacement des anciennes tours. Sept pavillons (type 4 et 5) seront également construits à la place des garages. Le démarrage des travaux est prévu avant la fin de l'année.

Le bâtiment SESSAD, en copropriété avec l'IME Coulandon, l'UNAPEI Pays d'Allier et Évoléa, va bénéficier de travaux d'embellissement et d'amélioration avec une Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) pour l'essentiel.



Il est important de préserver la continuité architecturale des Chartreux. Les travaux d'embellissement des façades, la réfection des vitrines et de l'éclairage du centre commercial vont en ce sens.

Tous ces travaux sur le bâti seront complétés par un ambitieux programme de réaménagement des espaces extérieurs et de la voirie qui permettra d'améliorer le cadre de vie des habitants et d'ouvrir le quartier sur l'extérieur en travaillant sur les accès.

Proximité avec les habitants

Afin d'informer les habitants des prochains travaux, une réunion publique digitale a été organisée fin avril via la webTV d'Évoléa. Les habitants ont été interrogés sur le choix des couleurs des façades des bâtiments selon 3 propositions via un questionnaire en ligne et ont également donné leur avis sur l'installation des ascenseurs.

Ce projet global de 24 M € est porté par Moulins Communauté, mis en musique par Évoléa et financé par la Région, l'État, le Département de l'Allier, Moulins Communauté, l'Europe, la Caisse des Dépôts et Action Logement.



En savoir +
Présentation du projet
« HORIZONS 2022 »



Déconstruction des tours



Que le spectacle recommence !

Pour accompagner le calendrier de sortie de crise fixé par l'État, la ville de Moulins organise vos loisirs d'été 2021.

CONCERTS ET ANIMATIONS

La ville de Moulins propose cet été 4 concerts et spectacles gratuits en plein air, afin d'égayer nos soirées et profiter des terrasses et restaurants bientôt réouverts. « *Nous sommes en train de monter les dossiers en Préfecture afin d'assurer la sécurité sanitaire des spectateurs moulinois, précise Nathalie Martins, adjointe à la vie associative et aux animations. Nous avons hâte de pouvoir faire revivre notre belle ville de Moulins au rythme des concerts, spectacles et animations pour petits et grands !* »

Samedi 24 juillet à 20h30 :

concert « **Summer Diva** », place de Lattre de Tassigny. La chanteuse lyrique s'illustre cet été à Moulins dans un registre pop-rock avec des reprises de Prince, Donna Summer ou Queen. Durée 1h30, gratuit.

Samedi 31 juillet à 15h30 :

« **spectacle Hippogriffe** », rive gauche de l'Allier, entre le pont Régemortes et l'aire de camping-car. La compagnie locale, spécialiste de fauconnerie équestre, propose un spectacle pour petits et grands, avec 10 rapaces et 4 chevaux. Durée 1h, gratuit.



Vendredi 6 août à 21h30 :

« **Back to 80's** », place de Lattre de Tassigny. Un concert inoubliable, en centre-ville, avec 9 artistes sur scène et Plastic Bertrand en vedette. Un camion aux couleurs d'un jukebox sera le décor de ce show qui remonte littéralement le temps au cœur des années 1980. Durée 2h, gratuit.

Samedi 28 août de 21h à minuit :

« **soirée DJ** », place de Lattre de Tassigny. Le centre-ville de Moulins devient une boîte de nuit à ciel ouvert le temps d'une soirée ! Écran géant, DJ sets et ambiance festive assurée.



Compte tenu des extensions de terrasses et de la configuration de la place d'Allier, le choix du site de concerts géants s'est porté sur la place de Lattre de Tassigny. Par ailleurs, place d'Allier, une scène ouverte sera mise à disposition des bars et restaurants afin de proposer des moments musicaux aux clients de leurs établissements.

L'ensemble de ces concerts et animations proposés par la ville de Moulins est financé par le report et l'annulation du carnaval, de la fête de la rivière Allier et du feu d'artifice.

THÉÂTRE MUNICIPAL



Le théâtre de Moulin se prépare à la réouverture et vous propose les spectacles vivants suivants :

Vendredi 9 juillet à 21h

(les billets du 02/07 restants valables) :

Le Chaudron d'or, au théâtre municipal, pour célébrer le 50^{ème} anniversaire du Footsbarn Théâtre, accompagné d'une parade en ville.

Mardi 13 juillet :

Scène locale (**La Milca et Yves Marie Bellot**) en partenariat avec les Mardis du Centre national du costume de scène et de la scénographie. Concert gratuit en plein air.

Mardi 20 juillet :

Scène locale (**Windsor et The Marshals**), également en partenariat avec les Mardis du CNCS. Concert gratuit en plein air.

Le service culturel de Moulin prépare également une exposition photos consacrée à Pierre Sabatier, visible sur les Cours (lire p. suivante).

REMBOURSEMENT SAISON 2020/21

A l'heure actuelle, 5 spectacles de la saison 2020/21 sont malheureusement annulés : Magic Box, Osons Molière, GONG, Les Gouquettes et Vérino.

Pour les remboursements vous devez nous faire parvenir vos billets ainsi qu'un RIB, par courrier au Théâtre de Moulin, 13 rue Candie 03000 Moulin, ou en vous rendant directement au Théâtre du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 12h.

En dehors de ces horaires vous pouvez utiliser la boîte aux lettres. N'hésitez pas à contacter les services du théâtre pour de plus amples renseignements au **04 70 48 01 05** ou au **04 70 48 01 40**.



MISE EN LUMIÈRES ESTIVALES

Cette année, dans le contexte sanitaire que l'on connaît, les spectacles de *Moulin entre en scène* débiteront vendredi 2 juillet, date à laquelle le couvre-feu ne sera plus en vigueur. Les projections d'une heure environ auront lieu tous les jours, à la tombée de la nuit, jusqu'au 26 septembre. Pour cette nouvelle édition, *Moulin entre en scène* se pare de deux nouveaux spectacles projetés sur le théâtre et sur l'Hôtel de Ville de Moulin.





et aussi...

La validité des chèques SOLIDARITÉ RESTOS prolongée jusqu'au 30 septembre

Les restaurateurs de l'agglomération moulinoise se préparent à la réouverture de leur restaurant... avec un coup de pouce de Moulines Communauté !

L'opération Solidarité Restos mise en place par Moulines Communauté au printemps 2020, en collaboration avec l'Office de tourisme de Moulines et sa région, s'inscrit dans le cadre des mesures de soutien au secteur de la restauration.

Face au succès de l'opération qui a généré jusque-là plus de 90 000 € de chiffres d'affaires dans les restaurants, et afin que tous les clients puissent consommer leurs chèques Solidarité Restos, Moulines Communauté a décidé de prolonger la durée de validité des chèques et de la repousser au 30 septembre 2021 dans tous les restaurants partenaires.

Il reste encore quelques centaines de Chèques Solidarité Resto en vente à l'Office de tourisme. Une bonne occasion de profiter de la réouverture prochaine des restaurants !

Les chèques Solidarité Resto



D'une valeur de 15 euros, il est payé 12 euros par le consommateur. La différence de 3 euros est prise en charge par Moulines Communauté.

Les 15 euros sont reversés, par l'Office de tourisme de Moulines et sa région, au restaurateur du choix de l'acheteur qui bénéficie ainsi de trésorerie. Il suffit ensuite de présenter son chèque au

restaurateur pour consommer son repas sur place, ou en vente à emporter, pour les établissements proposant ce service.

La liste des restaurants participant à cette opération est disponible à l'**Office de tourisme**, et sur moulines-tourisme.com.

Mousse : le savon moulinois !

Cette jeune marque de savon artisanal et naturel a fait ses débuts sur le marché de Moulines l'hiver dernier. Pour permettre le développement et l'implantation de leur marque, une campagne Ulule centrée sur Moulines et ses environs est lancée début juin.

Victime de son succès auprès des entrepreneurs locaux, l'initiative de copromotion avec des entrepreneurs moulinois prend de l'ampleur et offre une belle visibilité aux 10 participants : Lucie Gardet (bougies naturelles et parfums d'ambiances artisanaux), Consotopia (épicerie vrac et éthique), Louve Jeanne (création de produits 0 déchet), Victoire Lami Designer (dessinatrice éthique), Ludovic Leblanc (création graphique via le Fablab), Les Beaux Chats (création couture), Les Bijoux Françaises (confection de bijoux), Joh.S. Créations (créations accessoires et habillement), Le Pal Fondation (protection de la biodiversité et la conservation des espèces menacées) et Les Circuits Gourmands (circuits touristiques de Moulines avec dégustations).



Et vous, serez-vous au rendez-vous ?

Direction Ulule pour les soutenir et découvrir le savoir-faire local de ces 11 moulinois(es)...

@unpetitmousse
<http://www.unpetitmousse.com/>
 unpetitmousse@gmail.com

Agathe & Louise

50 rue d'Allier
 04 70 49 00 53
 @agatheetlouisemoulines



De la couleur avec Agathe & Louise !

Cette nouvelle boutique vous fera voyager entre couleurs et motifs, de quoi compléter votre dressing pour cet été ! Isabelle et Anna accueillent toutes les femmes, avec un large choix du 36 au 54. Elles proposent ici des vêtements et accessoires conçus en grande partie avec des matières d'origine naturelle : viscose de bois, bambou, lin, coton... Pour compléter votre look, de jolis bijoux en noix de coco ou autres perles d'eau sont aussi présentés en boutique ! De nombreuses pièces sont en quantité limitée pour permettre un renouvellement constant et surtout, pour que vous soyez uniques !



Sabatier sur les Cours

La ville de Moulins propose une exposition photo consacrée à Pierre Sabatier, visible sur les Cours jusqu'aux Journées du patrimoine en septembre. Un « Voyage dans la matière, de l'intime à l'universel », avec Yangsi Rinpoché, Lama tibétain, à travers l'œuvre de Pierre Sabatier (1925-2003), sculpteur. « *Nous considérons tellement les choses comme acquises, précise Y. Rinpoché. Nous ne faisons plus attention. Je pense que l'art de Pierre Sabatier nous enseigne à prêter attention à la nature, à la beauté qu'elle nous offre.* »

Saviez-vous par ailleurs que 10 œuvres de l'artiste plasticien mondialement reconnu sont visibles à Moulins et ses environs (École les Mimosas, Lycée agricole de Tourret, Collège Émile Guillaumin, Préfecture de l'Allier, Église Sainte-Claire, Archives départementales, École Les Comètes, Hôtel du département, Fontaine de Bendorf, Collège Charles-Peguy) ? Cette expo permet de découvrir les multiples facettes de son talent.

Exposition gratuite – Juin à septembre 2021
Cours Jean-Jaurès, Moulins

Papiers, plumes & pincesaux



Exposition temporaire

Les Visitandines excellent dans l'art de l'enluminure sur de beaux livres, mais aussi dans la peinture d'images, de tableaux, de supports

ludiques... Découvrez la diversité et la beauté de trésors de patience !

Du mardi au samedi,

de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Dimanche et jours fériés de 15h à 18h.

Hôtel Demoret, 83 rue d'Allier

04 70 48 01 36.

Musée du Bâtiment : « les métiers, les outils, les matériaux »

Depuis le 21 mai 2021, le musée associatif situé 18 rue du Pont Ginguet est ravi de pouvoir vous accueillir de nouveau !

N7, N9, routes des vacances

Venez vous replonger dans l'ambiance des routes nationales 7 et 9, années 60-70, retrouvez des lieux oubliés, les véhicules de l'époque...

Partir en vacances dans le Sud en traversant la France, 1000 bornes sur « la 7 » de Paris à Menton, pensez donc, il faut prévoir 2 jours ! Si on descend vers Béziers on bifurque sur « la 9 » qui démarre à Moulins en passant le pont Régemortes. Les 4 CV, 403 ou traction bien chargés, circulent à fond de train mais il faut penser à faire le plein d'essence à l'entrée de Moulins.



Retrouvez une réplique de la station avec ses pompes, réalisée par un collectionneur passionné.

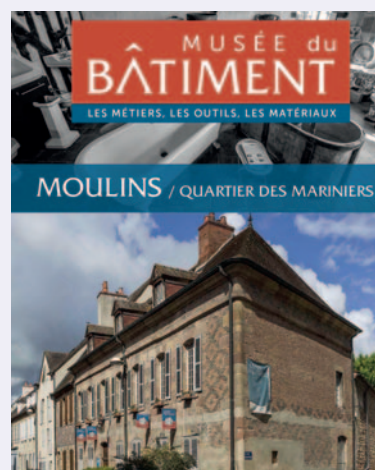
Les souvenirs reviennent ? Séance nostalgie assurée et toute une époque à (re)découvrir et partager avec les plus jeunes. Maquettes, photos, jouets, vidéos... vous serez dans l'ambiance !

Expositions permanentes : tous les métiers

- Pierre taillée, bois sculpté, fer forgé, plâtre staffé, argile moulé, papier peint affiché...
- Plus de 5000 objets présentés par corps de métiers, des plus usuels aux plus rares, des plus courants aux plus surprenants !

Remue-ménage au musée : toujours plus

- Nouvelle salle, nouveaux dons, nouvelles pièces exposées, nouvelles scénographies.
- Les bénévoles de l'association font preuve d'imagination pour offrir un musée renouvelé. Le bâtiment du musée : ambiance XVIII^{ème}



- 13 salles, escaliers, paliers, cour: tout est musée !

Informations pratiques

Ouverture jusqu'à fin septembre 2021
Vendredi - Samedi - Dimanche 10h à 12h et de 14h à 18h

Visite gratuite

Réservation pour groupes
Visite guidée : 2 € par personne

Musée du Bâtiment
18 rue du Pont Ginguet
museebatiment@orange.fr
04 70 34 23 69

C I N E M A

Bons plans, sorties, coups de cœur, photos insolites...



VEZ FÊTER LA RÉOUVERTURE DE VOS CINÉMAS! À PARTIR DU 19 MAI

VOTRE SÉANCE AU TARIF EXCEPTIONNEL DE

6€* EN SALLE STANDARD

8€* EN SALLE PREMIUM ICE

CGR CINÉMAS **ICE**

PRIVILÉGEZ LA **E-RÉSERVATION**

NOUVEAU & CLICK COLLECT

LE CLUB OFFRE RÉSERVÉE AUX MEMBRES

* Conditions aux caisses de votre cinéma

Fête du cinéma du mercredi 30 juin au dimanche 4 juillet 2021

Annulée en 2020, le principe de la fête du cinéma reste inchangé : pendant 4 jours, vos séances de cinéma sont au tarif unique de 4€ pour tous les spectateurs, pour tous les films, pour toutes les séances ! L'occasion d'un immersion

totale dans les salles obscures et de profiter d'une sélection de film à petit prix. Après la période de fermeture due à la crise sanitaire, nous aurions tort de nous priver de ce bon plan !

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CINÉMAS FRANÇAIS ET BNP PARIBAS PRÉSENTENT

DU MERCREDI 30 JUIN AU DIMANCHE 4 JUILLET

LA FÊTE DU CINÉMA

#FETEDUCINEMA

4€ LA SÉANCE*

france•tv **6** CANAL+ ALLOCINÉ FÉDÉRATION CINÉMAS BNP PARIBAS

WWW.FETEDUCINEMA.COM

*hors majoration pour les films en 3D, séances spéciales et prestations complémentaires

Faites du vélo !

Devant le succès rencontré l'été dernier avec la première édition, l'Office de tourisme de Moulins et sa Région propose, les 3 et 4 juillet prochain, une "Faites du vélo".

Rendez-vous samedi 3 juillet, place de la Liberté, pour retrouver des animations, démonstrations, stands et infos autour de la pratique du vélo.

Dimanche 4 juillet, les amateurs de vélos sont invités au départ, sur chacune des 44 communes de l'agglomération, pour une balade vélo sélectionnées parmi les itinéraires référencés par l'Office de tourisme, et accessibles via l'application mobile « Loopi ». Des parcours pour tous les niveaux, et pour toute la famille !



Carnet Rose

DU 27 AVRIL AU 28 MAI 2021

•• NAISSANCES ••

- Marius, Joseph, Daniel BURETTE
- Olivia, Marie, Joséphine GIBAUD
- Yoann, Waël SOUFFOU

ACCÈS AU TRÈS HAUT DÉBIT GRÂCE AU SATELLITE



Une aide financière est proposée par la Région et les Départements d'Auvergne-Rhône-Alpes aux particuliers et aux entreprises en zone rurale qui souhaitent accéder à Internet en très haut débit, via de nouvelles offres satellite.

Envoyer et télécharger des fichiers volumineux en un temps court, passer des appels vidéo en bonne qualité... Indispensable aujourd'hui, le Très Haut Débit (THD) fait référence à un accès à internet très performant. On parle de THD dès lors que la vitesse de transmission de l'information est au moins de 30 mégabits par seconde (30Mb/s).

Le satellite, une des technologies pour accéder au THD

La technologie la plus connue pour accéder au très haut débit est la fibre optique. Bien que cette technologie reste une priorité dans le déploiement du THD, des alternatives tout aussi performantes existent. Ainsi, un **nouveau satellite dédié aux télécommunications a été mis en orbite fin 2020 et permet de développer de nouvelles offres internet en très haut débit**, en complément ou en attente des technologies terrestres (fibre optique, DSL, 4G fixe).

Une aide financière pour souscrire votre abonnement satellite

Afin d'accéder facilement à ces nouvelles offres satellite, une aide financière est proposée par la Région et les Départements :

- 300 € pour l'acquisition du kit Satellite et sa mise en service ;
- 300 € pour les éventuels frais d'installation de ce kit.

À qui s'adresse cette aide ?

Cette aide s'adresse à tout particulier ou entreprise qui en fera la demande, sous réserve que :

- vous soyez situé sur une commune éligible ;
- vous ne disposiez pas d'un accès Internet par un abonnement Fibre, DSL ou 4G fixe permettant un accès au très haut débit (débit supérieur à 30 Mb/s descendant).

Pour vérifier dès à présent votre éligibilité à l'aide et en bénéficier sans avance de frais, rendez-vous sur campusnumerique.auvergnhonealpes.fr.

NUMEROS UTILES

- Hôtel de Ville**
Tél. 04 70 48 50 00
- Service état-civil et élections**
Tél. 04 70 48 50 11
- Mairie annexes :**
- Champins**
Tél. 04 70 46 20 39
- Chartreux**
Tél. 04 70 20 23 73
- La Madeleine**
Tél. 04 70 20 86 75
- SESAME - Accueil général**
Tél. 04 70 48 51 20
- Police municipale**
Tél. 04 70 48 50 50
- Centre communal d'action sociale**
Tél. 04 70 48 51 47
- Pôle seniors**
Tél. 04 70 48 51 78
- Service des sports**
Tél. 04 70 48 51 91
- Services techniques**
Tél. 04 70 48 50 62
- Direction Jeunesse-éducation**
Tél. 04 70 48 51 60
- Vie associative**
Tél. 04 70 48 51 39
- Point information Jeunesse**
Tél. 04 70 47 34 92
- Urgence Eau**
Tél. 06 08 56 94 37

ACCUEIL DE LOISIRS

Les Mounines

3 - 10
ans

**ESPACE
PRÉADOS**

11 - 13
ans

*L'été c'est fun
à Moulins !*

Inscriptions

04 70 48 51 60

